



OPÉRATEURS

OBJECTIFS

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires

PUBLIC

- Opérateurs d'engins et Techniciens intervenant sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés, aériens et subaquatique).
- Les stagiaires doivent avoir les connaissances générales de cette thématique de formation

PROGRAMME

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur).
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

PÉDAGOGIE

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Supports de cours, sous forme de livret ou de mémentos
- Entraînement au QCM tout au long de la formation (base de données mise à disposition)

EVALUATION

- Contrôle des connaissances et des savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM
- Remise d'une attestation de formation et de compétences (en cas de réussite au QCM) à chacun des participants à l'issue de la formation

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il faut faire et ne pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt du chantier

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Déclaration de dommage, responsabilités de l'entreprise

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.